

ASSEMBLÉE NATIONALE

4 juin 2008

MODERNISATION DE L'ÉCONOMIE - (n° 842)

Commission	
Gouvernement	

SOUS-AMENDEMENT

N° 1502

présenté par
M. Brottes
et les membres du groupe Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

à l'amendement n° 1236 de M. Giraud

à l'ARTICLE 2

Dans l'alinéa 2 de cet amendement, substituer au mot :

« demande »

le mot :

« déclaration ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Ce sous-amendement se justifie par son texte même.